



## COMBATTONS LE PROJET DE LOI CASSANT L'ASSURANCE CHÔMAGE !

La CGT vous invite à participer à un débat animé par la direction confédérale et les négociateurs des questions sur l'assurance chômage.

Nos camarades des associations de chômeurs sont invités à débattre avec nous, en poursuite de la démarche unitaire. Les parlementaires sont invités.

Dans le contexte du mouvement social et à la veille de l'examen du projet de loi intitulé fallacieusement « liberté de choisir son avenir professionnel » portant de graves régressions pour les privés d'emploi, plus que jamais il faut construire un rapport de force pour le combattre !

Le projet de loi sera étudié au parlement à partir du 27 mai. Il réforme en profondeur l'accès à la formation continue des salariés et à l'apprentissage d'une part et l'accès à l'assurance chômage d'autre part.

Ce dernier volet prévoit comme alibi un accès à quelques 30.000 personnes supplémentaires (démissionnaires et indépendants), bien loin de l'assurance chômage universelle promise par Emmanuel Macron. Rappelons que seulement 43% des salariés privés d'emploi sont indemnisés !

**Le véritable but du projet de loi est de baisser les droits des chômeurs :**

- **une nouvelle baisse des allocations est envisagée pour les travailleurs en activité réduite (intérimaires, intermittents, CDD, CDI à temps partiels) ;**
- **la cotisation salariale disparaît, remplacée par la CSG, on passerait d'un système de cotisation ouvrant des droits à un système de charité fondé sur l'impôt ;**
- **ce système justifie l'alourdissement des sanctions : obligation d'accepter des offres « raisonnables » d'emploi, sanctions financières.**

Le gouvernement franchit une étape après des années de gestion de l'assurance chômage par la dette, instrumentalisée par le patronat, et après des années de sanctions contre les chômeurs, encore aggravées par la loi Travail.

L'augmentation de la précarité, encouragée par les ordonnances, fait exploser la gestion de l'UNEDIC et de Pôle emploi, pourtant promis à une nouvelle saignée de 4000 emplois !

Et pourtant une autre réforme de l'assurance chômage est possible, sur la base de la sécurité sociale professionnelle et d'un véritable accompagnement.

**POUR NE PAS LAISSER PASSER LE PROJET DE LOI : COMBATTONS -LE ET DÉBATTONS ENSEMBLE LE 30 MAI !**

*A l'occasion de la conférence du Comité national des privés d'emploi et précaires, la CGT appelle à un :*

**DÉBAT PUBLIC  
MERCREDI 30 MAI 19H**

*à la Mairie de Montreuil  
(salle des fêtes)*